

Relations industrielles Industrial Relations



La conciliation des conflits collectifs du travail en Belgique,
par Eliane Vogel-Polsky avec le concours du Centre national de
sociologie du droit social, Éditions J. Duculot – S.A. Gembloux,
Bruxelles, 1966, 215 pages.

Marc-André Dionne

Volume 23, numéro 3, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027941ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027941ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dionne, M.-A. (1968). Compte rendu de [*La conciliation des conflits collectifs du travail en Belgique*, par Eliane Vogel-Polsky avec le concours du Centre national de sociologie du droit social, Éditions J. Duculot – S.A. Gembloux, Bruxelles, 1966, 215 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 23(3), 521–522.
<https://doi.org/10.7202/027941ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

le problème de la définition et du rôle des programmes d'emplois compensatoires à partir des diverses conceptions du sujet. Dans un deuxième temps, l'auteur traite d'abord des caractéristiques des ressources nécessaires à de tels programmes et des contraintes techniques existantes. Il passe ensuite à la mise en oeuvre des programmes d'emplois compensatoires et souligne les contraintes institutionnelles contre lesquelles il faut lutter. L'auteur termine son étude en discutant de la place de ces programmes dans une politique économique nationale et de leurs incidences sur les autres objectifs nationaux.

Cette version abrégée donne une excellente vue d'ensemble du problème, mais demande, par contre, d'être lue avec beaucoup d'attention.

Pierre DIONNE

Conseil pour les groupes spéciaux, par Gertrude Williams, O.C.D.E., Paris, 1967, 127 pages.

La présente étude est destinée à déterminer s'il est possible d'accroître la productivité de la main-d'oeuvre en réduisant le chômage à long terme et en dissuadant les travailleurs de changer trop fréquemment d'emplois, au moyen de l'organisation des conseillers spéciaux. En effet, l'objet de l'étude est d'examiner le rôle que peut jouer le service de l'emploi pour aider les chômeurs à long terme et les travailleurs changeant fréquemment d'emploi. D'autre part, l'ouvrage est basé sur l'hypothèse que le Service de l'emploi pourrait être chargé de dépister, d'interviewer et de conseiller les personnes depuis longtemps en chômage puisqu'il est le point de rencontre des travailleurs en quête d'emploi et de ceux qui ont été invités à s'adresser à lui par d'autres organismes. L'auteur traite tour à tour du ré-emploi des cas difficiles, du rôle des conseils pour le placement des cas spéciaux, du service de l'emploi versus les services sociaux, de la consultation, et du contrôle des résultats avant d'affirmer, en conclusion, la nécessité des services spéciaux de consultation. Tous les responsables des Services de l'emploi (ou Bureau de placement) auraient avantage à lire cette étude.

Pierre DIONNE

Combien vaut notre entreprise?, par André Barnay et Georges Calba, Entreprise Moderne d'Édition, Paris, 1968.

Ce livre se veut une revue des diverses méthodes d'évaluation des experts et de leurs principes sous-jacents. Ajoutons à suite que l'expert lui-même n'apprendra à peu près rien de neuf, sinon la simplicité. Cet ouvrage, en effet, s'adresse aux non-initiés, aux non-spécialistes qui s'affolent devant la kyrielle des solutions proposées. André Barnay et Georges Calba écrivent: « Plus praticiens que théoriciens, notre ambition n'a pas été de faire oeuvre savante mais de jeter un peu de clarté sur ce sujet difficile ».

La première section s'attarde à la notion générale de l'évaluation. Quelle en est le but? Quelles en sont les valeurs? En quoi consistent les principales phases de l'expertise? Il faudra d'abord chercher à connaître l'entreprise elle-même: sa rentabilité, sa structure, son bilan, sa politique financière, ses besoins. La deuxième partie de ce livre s'avèrera peut-être la plus utile pour nos chefs d'entreprise: il s'agit de la **pratique** de l'évaluation. Comment déterminer l'actif net réel, la valeur substantielle, le rendement financier? Autant de questions, autant de réponses claires et précises. Avec ces nombreux tableaux et ces nombreux exemples chiffrés, cet ouvrage apportera sans aucun doute plus de lumière sur les principes et les méthodes d'expertise les plus couramment utilisés.

Paul GUY

La conciliation des conflits collectifs du travail en Belgique, par Eliane Vogel-Polsky avec le concours du Centre national de sociologie du droit social, Editions J. Duculot — S.A. Gembloux, Bruxelles, 1966, 215 pages.

Tout au long de cet ouvrage, l'auteur souligne la complexité des institutions, des techniques et des solutions destinées à résoudre pacifiquement les conflits collectifs du travail.

La première partie de l'étude procède à l'analyse des méthodes les plus usuelles de règlement pacifique des conflits collectifs du travail. L'auteur souligne l'importance du contexte socio-économique pour l'étude des systèmes de prévention des conflits et relève la dualité des procédures officielles et volontaires. Après avoir parcouru les étapes historiques de la solution pacifique des con-

flits collectifs du travail, Vogel-Poslky décrit les structures juridiques et le cadre institutionnel des rapports collectifs du travail en Belgique.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur étudie les conflits collectifs de travail au niveau de la profession dans dix secteurs industriels. Vogel-Polsky fait un examen des organismes officiels de conciliation institués au sein des commissions paritaires nationales dans les dix secteurs étudiés. L'auteur fait de même pour la conciliation officieuse dans les dix secteurs considérés par l'étude.

Si les préoccupations du lecteur sont d'ordre juridique, il trouvera dans l'analyse des institutions et des procédures mises en place pour résoudre les conflits collectifs du travail matière à réflexion et à comparaison. Si par contre, il cherche une tentative d'explication sociologique des phénomènes observés, il sera certainement déçu.

Marc-André DIONNE

Les travailleurs frontaliers des régions wallonnes, par Louis Bouvir, Conseil économique wallon, Liège, 1967, 300 pages.

La Belgique est en contact avec quatre Etats; l'absence d'obstacles naturels entre elle et eux a favorisé depuis toujours les échanges de toute nature et les relations de voisinage. Cette situation a engendré le travail frontalier qui peut être défini comme suit: le fait que des résidents d'un pays traversent journallement la frontière pour se rendre à leurs occupations.

La première partie de l'étude retrace l'évolution du travail frontalier et de son statut. L'auteur fait l'historique de ces mouvements, il fournit des statistiques régionales détaillées et enfin précise le statut international de ce type de travailleurs. Sur ce dernier point, Louis Bauvin traite de l'accès au marché du travail étranger, des problèmes monétaires que pose le travail frontalier, de la sécurité sociale et du régime fiscal de ces derniers.

La seconde partie de l'ouvrage nous livre les résultats d'une enquête menée auprès de travailleurs frontaliers, principalement dans le but d'avoir une information plus complète sur les aspects qualitatifs du travail frontalier d'aujourd'hui.

Marc-André DIONNE

PUBLICATIONS RÉCENTES

GENERALITES

« La démocratisation de la formation », par Jacques Vande Graaf, **Les Dossiers**, 45e année, mars-avril 1968, no 3, pp. 218-221.

« Women in the Labor Force », by Margaret S. Gordon, **Industrial Relations**, vol. 7, No. 3, May 1968, pp. 187-193.

« Paycheck and Apron — Revolution in Womanpower », by Eli Binzberg, **Industrial Relations**, Vol. 7, No. 3, May 1968, pp. 193-204.

« Patterns of Female Labor Force Activity », by Gertrude Bancroft McNally, **Industrial Relations**, Vol. 7, No. 3, May 1968, pp. 204-219.

« The Sex-Labeling of Jobs », by Valerie Kincade Oppenheimer, **Industrial Relations**, Vol. 7, No. 3, May 1968, pp. 219-235.

« Women's Work: Economic Growth, Ideology, Structure », by Harold L. Wilenski, **Industrial Relations**, Vol. 7, No. 3, May 1968, pp. 235-249.

« The Grocery Clerks: Center of Retail Unionism », by Marten Estey, **Industrial Relations**, Vol. 7, No. 3, May 1968, pp. 249-262.

« Human Relations — 1968 Style », by George Strauss, **Industrial Relations**, Vol. 7, No. 3, pp. 262-276.